

# L'organisation de la prise en charge

La spécificité du SESSAD réside dans sa souplesse et sa proximité :

Il intervient sur les lieux de vie de l'enfant et de l'adolescent (au domicile, à l'école, en crèche,...) et en étroite collaboration avec son entourage quotidien ou immédiat.

Le travail en faveur de l'enfant et de l'adolescent s'articule autour d'un **projet personnalisé** établi en concertation avec le jeune et sa famille, en tenant compte des objectifs poursuivis par les différents partenaires impliqués par ailleurs (école, services sociaux, ...)

De ce projet découle l'organisation des prises en charges réalisées par **une équipe pluridisciplinaire qualifiée** :

- **éducative** : éducateurs spécialisés
- **pédagogique** : professeur des écoles
- **thérapeutique** : psychologue, orthophoniste, psychomotricienne, et médecin pédopsychiatre.

Le SESSAD « Entre Vence et Meuse » fonctionne du lundi au vendredi , et reste ouvert durant la moitié des vacances scolaires de la zone B.

Toute prise en charge est entreprise avec la participation et le consentement éclairé du jeune et de sa famille, dans un respect rigoureux de l'intégrité et de l'intimité des personnes.



## Admission :

*L'admission est prononcée par le Directeur, à la demande de la famille, sur orientation de la CDAPH des Ardennes.*

## Financement :

*L'ensemble de la prise en charge est financé par l'Assurance Maladie.*



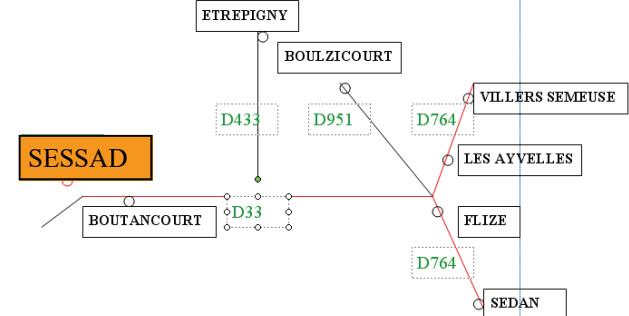
## Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile « Entre Vence et Meuse »

rue Gambetta BP1  
08160 Boutancourt



Téléphone : 03.24.54.86.52  
Fax : 03.24.54.58.63  
Courriel : [sessad.evm@ensemble.ovh](mailto:sessad.evm@ensemble.ovh)

## Accès et Accueil



Pour tous renseignements nos services sont ouverts :

De 8 h00 à 17h30 du Lundi au Jeudi  
De 8h00 à 16h30 le Vendredi

## Organisme Gestionnaire

L'Association « Ensemble » est une association relevant de la loi 1901. Elle est composée d'élus départementaux et locaux, de professionnels du secteur sanitaire et social, et de familles et parents de personnes handicapées.

Elle assure également la gestion de la Maison d'Accueil Spécialisée d'Etrépigny et de son service à domicile SESADORA, de l'IME de Boutancourt, ainsi que de Radio Bouton (90.6), radio scolaire et associative qui est également un atelier éducatif et pédagogique de l'IME de Boutancourt.

# Le projet institutionnel

D'une capacité de 24 places, le SESSAD « Entre Vence et Meuse » est agréé pour l'accompagnement et la prise en charge d'enfants et adolescents de 0 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement.

Sa mission consiste, en maintenant le jeune dans son milieu naturel et son environnement habituel, à :

- l'accompagner dans son développement individuel et l'épanouissement de ses potentialités d'autonomie et d'insertion sociale et professionnelle.
- l'orienter, le guider, et soutenir son accès aux apprentissages et aux prises en charges thérapeutiques, éducatives, rééducatives et pédagogiques.
- soutenir son environnement familial
- coordonner les actions de soins et d'éducation avec celles des autres intervenants.



AIDER



ELUCIDER



STRUCTURER



STIMULER



DEMELER



SOUTENIR



SUSCITER



ELABORER



SECONDER



DIALOGUER



SUIVRE



SUGGERER



ECOUTER



ASSISTER



SENSIBILISER



DECOUVRIR



ARTICULER



SOIGNER



# SESSAD

